DANS SES PROPRES MOTS : L'ABBÉ NOËL RITCHOT ET LES CAUSES DE LA RÉSISTANCE DE LA RIVIÈRE ROUGE

PHILIPPE MAILHOT

Philippe Mailhot est détenteur d'un doctorat en histoire canadienne de l'Université du Manitoba. Sa thèse s'intitule *Ritchot's Resistance : Abbé Noël Joseph Ritchot and the Creation and Transformation of Manitoba*. Il a occupé plusieurs postes liés à son domaine d'études, mais il est particulièrement connu au Manitoba pour ses 25 années en tant que directeur du Musée de Saint-Boniface. En reconnaissance de ses contributions exceptionnelles, il a reçu plusieurs prix et distinctions : entre autres, la Médaille du jubilé du diamant de la reine Elizabeth II, le titre de *Fellow* de l'Association des musées canadiens (AMC) en 2013 (la plus haute distinction accordée par cet organisme). Le Festival du Voyageur l'a admis à l'Ordre du Capot en 2015.

La difficulté de retracer le point de vue de ceux qui se sont opposés aux efforts du Canada pour prendre le contrôle du Nord-Ouest est souvent évoquée lors de discussions sur les origines de la Résistance de la Rivière Rouge. Les documents de Joseph-Noël Ritchot, curé de Saint-Norbert de 1862 à 1905, représentent une exception notable. Né en 1825 à l'Assomption, dans le Bas-Canada, Ritchot est arrivé dans l'ouest en 1862 à l'invitation de l'évêque Taché. Il a rapidement été nommé curé de la paroisse métisse de Saint-Norbert, à l'extrémité sud de la colonie de la Rivière Rouge. Contrairement à beaucoup de ses pairs, catholiques et protestants, il avait beaucoup de respect et d'admiration pour les Métis, qui l'estimaient tout autant de son vivant et au-delà. En tant que meneur de la première heure et négociateur principal pour la Rivière Rouge face au premier ministre John A. Macdonald et au ministre de la Milice et de la Défense, George-Étienne Cartier, Ritchot a joué un rôle essentiel dans la création du Manitoba. L'utilisation par l'historien George F. Stanley des notes et du *Journal d'Ottawa* de Ritchot dans son *Louis Riel* (publié pour la première fois en 1963) a fait de cette biographie la première à jeter un peu de lumière sur le rôle joué par Ritchot dans la résistance de la Rivière Rouge. Stanley a bien précisé que Ritchot n'était pas simplement un conseiller religieux.

C'était Ritchot, plus que toute autre personne, qui



Photographe Inconnu, Abbé Noël Joseph Ritchot, ca.1870. Image gracieuseté de la Collection générale de la Société historique de Saint-Boniface.

> *observait les événements et guidait les pensées des gens à qui il rendait service dans sa paroisse de Saint-Norbert* (Stanley, 1972, pp. 56-57).

Un examen plus approfondi des documents de Ritchot, dont certains étaient présumés détruits dans un incendie, a permis à cet auteur de mener sa propre étude plus approfondie du rôle du clerc (Mailhot, 1986). À l'exception de son témoignage devant le Comité spécial sur les causes des difficultés dans le Territoire du Nord-Ouest en 1869-70, Ritchot n'a jamais écrit ou parlé publiquement de ce qui l'a poussé, avec d'autres, à devenir « résistant » en 1869 et par la suite. Le texte qui suit est une tentative de présenter, dans les mots d'un protagoniste majeur, les individus, les problèmes et les événements que Ritchot considérait comme les principales causes de la résistance de 1869-1870.

En avril 1874, Ritchot a témoigné devant la commission parlementaire spéciale chargée d'étudier les causes des « difficultés » du Nord-Ouest. Bien qu'il se soit surtout concentré sur la question de l'amnistie promise, Ritchot a parlé brièvement des origines de la résistance.

> *Les causes des difficultés provenaient principalement … du fait que la population n'avait pas la moindre idée des transactions qui semblaient se dérouler … en référence au transfert du Territoire du Nord-Ouest au Canada. La nature de ces transactions était totalement inconnue dans le Nord-Ouest, et la population était dès le départ mécontente d'avoir été laissée dans cette situation. C'est, à mon avis, la principale cause de mécontentement* (Ritchot, *Témoignage*).

Plusieurs années auparavant, le 30 mai 1870, dans un mémorandum en deux parties, préparé pour George-Étienne Cartier, Ritchot avait noté que lors de la première audition du transfert potentiel, « les Métis éprouvèrent de la satisfaction », car ils trouvaient que le gouvernement actuel d'Assiniboia était « insuffisant pour répondre aux besoins du pays ». Néanmoins, ils estimaient que le temps d'un changement « n'était pas encore venu » (Ritchot, *Notes « B »*). Auparavant, Ritchot avait dit à Cartier que « tous attendaient avec joie l'époque où il leur serait permis de resserrer les liens qui les unissaient, les uns par le sang, et les autres par la sympathie [,] au Canada en devenant partie de la puissance ». Cependant, les rapports contradictoires des journaux arrivant dans le règlement présentaient « les

négociations sous des jours plus ou moins défavorables aux intérêts de la population : ce qui eut pour effet de réveiller d'abord l'attention du peuple » (Ritchot, *Notes*). Selon Ritchot, les Métis ont été surpris non seulement d'apprendre par les journaux que les accords avaient été conclus, mais aussi « de voir que les conseillers d'Assiniboia eux-mêmes ne pouvaient leur donner aucun renseignement » (Ritchot, *Notes « B »*). Ritchot affirme que si les nouvelles des transactions entre la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) et le Canada « n'aurait pas trop déplu aux gens du pays, mais on ne paraissait pas trop approuver la manière dont se traitait une affaire de si haute importance. On paraissait régler toutes choses sans faire de cas des habitants de la Rivière Rouge ; pas plus que s'il n'y en avait pas eu » (Ritchot, *Cahier II*).

« Il n'est peut-être pas surprenant que le Parti canadien et d'autres en soient venus à considérer Ritchot comme l'éminence grise de ce qu'ils percevaient comme la résistance papiste. »

Dans son témoignage au Parlement, Ritchot suggère en outre que « l'insatisfaction a d'abord été accrue par la conduite d'un certain parti canadien » à l'automne 1868. Le chef de facto de ce soi-disant parti canadien, et le principal partisan de l'union avec le Canada, John Christian Schultz, était arrivé dans la région de la Rivière Rouge en 1861. Ritchot le considérait comme la bête noire derrière une bonne partie de ce qui insultait et rendait furieux les habitants de la Rivière Rouge. Dans son *Cahier II*, Ritchot est très franc. « D'un autre côté, le seul journal de la Rivière Rouge rédigé aux frais et sous la direction de Schultz n'avait depuis plusieurs mois – selon sa coutume – que des injures et des mépris à jeter sur les Métis. » De plus, note Ritchot, le journal a insulté l'administration de la CBH qui, selon lui, agissait de bonne foi, « réglait les difficultés et rendait la justice favorablement autant qu'il était de son pouvoir » (Ritchot, *Cahier II*). Il n'est peut-être pas surprenant que le Parti canadien et d'autres en soient venus à considérer Ritchot comme l'éminence grise de ce qu'ils percevaient comme la résistance papiste.

Ritchot informe également la commission parlementaire que les difficultés sont accrues par « l'arrivée d'un parti d'employés canadiens » à l'automne 1868. Ritchot faisait référence à l'équipe de travail envoyée par le Canada sous la supervision de John Snow pour arpenter et construire le chemin Dawson entre le lac des Bois et la Rivière Rouge. Ritchot raconte avoir assisté à une audience du tribunal où Snow avait été accusé d'avoir négocié avec les peuples autochtones locaux pour « certaines terres, dont une partie avait été revendiquée par le peuple



Ken Gigliotti, Monument à Louis Riel et au père Ritchot sur le terrain de l'église Saint-Norbert, 2013. Gracieuseté de *Winnipeg Free Press*.

de la nation ». Snow avait été accusé de leur avoir donné « de la farine, du porc et des boissons en échange de ces terres » (Ritchot, Témoignage).

Ritchot fait également référence aux compagnons de Snow qui, à l'instigation de Schultz, tentaient de jalonner des terres près de Saint-Norbert. Les personnes en cause sont décrites comme « quelques étrangers accompagnés d'un M. Mair, Haut canadien venu avec M. Snow & William Halette, le tout sous l'inspiration du docteur Shultz (sic)… » (Ritchot, *Cahier II*). Charles Mair est l'un des premiers membres du mouvement Le Canada d'abord, fondé en Ontario, et est venu dans l'Ouest en tant que membre de l`équipe de Snow. Il avait déjà acquis une certaine notoriété en raison de commentaires désobligeants sur les habitants de la Rivière Rouge, publiés à Toronto. Il est connu pour avoir été giflé et fouetté à cheval par Annie McDermot Bannatyne, épouse du chef de poste de la Rivière Rouge. William Hallett était bien connu dans la communauté métisse anglaise et s'est également associé au Parti canadien. Les notes de Ritchot préparées pour Cartier racontent comment les spéculateurs fonciers susmentionnés « furent tirés des lignes et marquer des terres en haut de la rivière Sale ou St Norbert [,] et à la Pointe à Grouette [Ste Agathe] sur la Rivière Rouge ce qui déplut fortement à la population. Les Métis intimèrent à ces agents l'ordre de se retirer. » (Ritchot, *Notes*).

Cette apparition de Canadiens cherchant à revendiquer des terres près de Saint-Norbert a poussé Jean Baptiste Tourond, un des Métis de Saint-Norbert qui avait chassé les spéculateurs, à agir. Il convoqua une assemblée le 5 juillet qui nomma « une commission chargée de veiller à ce que ces étrangers ne s'emparassent pas au détriment des droits de la nation, de terrains laissés et reconnus jusqu'alors par la coutume et l'usage, comme communes, ou par une entente nationale à telle partie de la population. » (Ritchot, *Notes*). Tourond a été chargé de veiller à ce que « aucun étranger ne s'établissent sur les terres de près la rivière Assiniboine en la suivant en remontant jusque plus haut que les petits trembles [Poplar Point] et de la jusqu'au-delà de la montagne de la Tortue jusqu'aux lignes, et du Fort Garry un peu en descendant la Rivière Rouge renferment la rivière la Seine [,] prenant le lac Winnipeg et de là renfermant la pointe de chênes [Ste. Anne] et toute la partie est du pays depuis le lac Winnipeg jusqu'aux lignes. » (Ritchot, *Cahier II*). L'« entente nationale » à laquelle Ritchot fait référence existait entre les « Métis Canadiens-Français » et les Métis anglophones au nord de la rivière Assiniboine. Il serait difficile de trouver une définition plus claire de ce que les Métis français considéraient comme le territoire de leur nation.

Le Dr Schultz était également réputé être le « premier responsable » de l'assemblée publique du 29 juillet, convoquée par un éminent Métis francophone qui était l'un des membres du Conseil d'Assiniboine de la CBH, William Dease. Il organisa la réunion « dans le but de réclamer l'argent, ou une partie de l'argent, que la Compagnie de la Baie d'Hudson devait recevoir du Canada pour le pays, et de plus, de renverser le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson » (Ritchot, Témoignage). Selon Ritchot, Dease était « [un] homme sans principes et aussi ignorant qu'orgueilleux. » (Ritchot, Récit). Ritchot a ensuite déclaré qu'il avait « averti mon peuple d'être sur ses gardes, quant à l'objet de la réunion, car je considérais qu'il était de nature dangereuse ».

Il semble que les soupçons de Ritchot étaient

partagés, « les hommes supérieurs et influents parmi les Métis se tinrent sur la réserve et ils furent d'avis qu'il fallait attendre des données certaines avant d'agir, et leur opinion prévalut » (Ritchot, *Notes*).

L'arrivée des équipes d'arpentage du Dominion à la Rivière Rouge en août est jugée particulièrement inquiétante par Ritchot. Dans son témoignage de 1874, il note qu'après leur arrivée, « il y a eu des difficultés répétées en ce qui concerne les arpenteurs. Les habitants demandaient aux arpenteurs quelle était l'autorité dont ils disposaient pour arpenter les terres du pays. Les géomètres n'ont jamais produit de papier ni donné de réponse satisfaisante » (Ritchot, Témoignage). Dans ses notes à Cartier, Ritchot écrit :

> *Au milieu de l'été, un certain nombre d'hommes, à la tête duquel était le Colonel Dennis, arrivaient dans la Colonie et déclaraient qu'ils venaient au nom du gouvernement du Canada et qu'ils étaient chargés de diviser en lots toutes les terres du Nord-Ouest et se mirent à l'œuvre. Comme ils ne donnaient pour preuve de leurs droits et autorisations d'en agir ainsi que des paroles [,] les Métis les rejoignent de produire des preuves authentiques de leurs droits de faire de tels travaux dans leurs pays : ce qu'ils ne furent pas. Alors les Métis leur intimèrent l'ordre de cesser ces travaux* (Ritchot, *Notes*).

« Aucune autorité du pays n'avait le droit d'attribuer des titres de propriété sur des terres autres que celles que Lord Selkirk avait données à la CBH. »

Ritchot a également estimé qu'il était « à propos de remarquer » qu'aucune autorité du pays n'avait le droit d'attribuer des titres de propriété sur des terres autres que celles que Lord Selkirk avait données à la CBH. Ses notes de mai 1870 font valoir le principe suivant :

> *Il n'y avait et il n'y a encore aujourd'hui de titres de possession de ce terrain qu'en vertu d'une coutume et entente nationale* (Ritchot, *Notes*).

Cartier a également été informé que les problèmes posés par les équipes d'arpentage se trouvaient dans le comportement des individus concernés. « On doit de plus observer que dans tous ces démêlés plusieurs des employées du Canada ainsi que plusieurs aventuriers arrivés d'Ontario firent à plusieurs reprises des observations compromettantes pour leur cause et de nature à faire comprendre à la nation que ses droits et ses libertés étaient menacés » (Ritchot, *Notes*). Ritchot donne plus de précisions sur son opinion des géomètres dans son *Cahier II* : « de nouvelles arrivées sous la présidence d'un nommer Dennis revêtu de titre pompeux, entouré d'employés pareillement revêtus de titres de colonel, major, capitaine, enfin jusqu'au dernier valet, de cette expédition qui voulait se revêtir d'un titre et d'un air de grandeur. » Après avoir reçu l'ordre d'arrêter leur travail et craignant les Métis, ces arpenteurs, connus par les Métis comme des « canailles », furent incités « par Schultz et compagnie » à travailler « au large » près de Pembina pendant que les locaux s'occupaient de la récolte (Ritchot, *Cahier II*).

Dans ses propres notes, Ritchot parle d'une période de désespoir à la fin de l'été 1869. Les partisans du transfert prenaient allègrement des dispositions et prévoyaient de tirer profit du nouveau régime.

En revanche :

> *Après avoir vu échoir toutes les entreprises des hommes de qui naturellement le pays devait attendre du secours, quelques Métis seulement excités par un jeune homme des leurs font nommer quelques personnes de confiance parmi eux afin de prendre en considération l'état actuel et voir s'il n'y avait pas moyen, au moins, de faire une protestation manifeste contre l'injustice et l'injure faites à la nation par le Canada… Après s'être assurés qu'ils étaient dans leur droit et que l'honneur demandait une protestation, ils résolurent de s'opposer à l'injustice et de repousser l'injure et la honte de tout leur pouvoir et d'employer tout ce que la justice et le droit leur permettaient au risque même de paraître imprudents et téméraires.*

« Pour un grand nombre, le 11 octobre a marqué le début de la Résistance armée de la Rivière Rouge qui, pendant les trois semaines suivantes, a eu son siège au presbytère de St Norbert de Ritchot. »

Le « jeune homme » était, bien entendu, Louis Riel. Les « assurances » avaient été fournies par Ritchot dont les paroissiens avaient entamé le processus d'organisation d'une réponse cohérente. La « protestation » était l'arrêt non armé mais intimidant imposé aux arpentages du Dominion le 11 octobre 1869 par Riel, Tourond et d'autres.

Pour un grand nombre, le 11 octobre a marqué le début de la Résistance armée de la Rivière Rouge qui, pendant les trois semaines suivantes, a eu son siège au presbytère de St Norbert de Ritchot. Sous la direction de Riel et avec l'assurance de Ritchot que la cause était juste, le mouvement codifia « Les Lois de la Prairie », en vertu desquelles un conseil fut élu et auquel les « soldats » prêtèrent serment d'allégeance. La Barrière, une barrière de bois, fut érigée en travers du sentier Pembina où elle traversait la rivière Sale à quelques centaines de mètres à l'ouest de la maison de Ritchot. Un camp de militants métis, toujours en expansion, commence à se constituer à proximité. Le but avoué est d'empêcher le lieutenant-gouverneur William McDougall, nommé par le Canada, d'entrer sur le territoire pour y affirmer l'autorité canadienne sans la permission des habitants. Les efforts visant à dissuader ou à diviser les militants ont été faites à cette époque également. Les efforts des Métis modérés, de certains colons « anglais » et une tentative de contrecoup d'État de William Dease ont tous échoué. Une fois qu'il fut clair que McDougall avait été bloqué, la décision fut prise de s'emparer du fort Garry et d'établir ainsi un contrôle ferme sur la colonie, en vue de négocier une entrée dans la Confédération canadienne.

« Les écrits et la correspondance de Ritchot avant, pendant et après la résistance sont la clé d'une compréhension plus complète du mouvement et de ses principaux acteurs. »

La Résistance de la Rivière Rouge reste l'un des événements les plus discutés de l'histoire canadienne. Si l'accent a été mis à juste titre sur Louis Riel, les écrits et la correspondance de Ritchot avant, pen-



Une copie du manuscrit de Ritchot (Un exemple de l'écriture de Ritchot, Centre du Patrimoine St Boniface).

dant et après la résistance sont la clé d'une compréhension plus complète du mouvement et de ses principaux acteurs. Bien qu'ils soient peu faciles à lire en raison d'une écriture difficile à déchiffrer, ses écrits offrent une foule de détails contemporains sur Louis Riel, les Métis et la naissance du Manitoba. Les efforts qu'il a déployés pour obtenir les promesses verbales qui lui ont été faites lors de ses négociations à Ottawa, mais qui ont été passées sous silence dans les termes et l'exécution de la loi sur le Manitoba, sont également bien documentés dans ses papiers. La discussion ci-dessus n'est qu'un exemple de la vision des choses de l'« autre » père de la Confédération du Manitoba. Un examen plus approfondi apportera sans doute d'autres éclairages et ajoutera aux connaissances requises pour comprendre pleinement la « naissance » compliquée et controversée du Manitoba.

RÉFÉRENCES

Ritchot, Témoignage. Rapport du Comité spécial sur les causes des difficultés dans les Territoires du Nord-Ouest en 1869-70; Journaux de la Chambre des communes, annexe 6; 1874.

Ritchot, *Notes*. Notes à Cartier, Notes sur le Nord-Ouest; 30 mai 1870; Bibliothèque et Archives Canada, Correspondance (documents Macdonald) MG26 A Vol. 103 p.41396-41410.

Ritchot *Notes B*. Notes à Cartier, Notes sur le Nord-Ouest; 30 mai 1870; Bibliothèque et Archives Canada, Correspondance (documents Macdonald) MG26 A Vol. 103, pp.41411-41419.

Ritchot, *Cahier II*; Archives Société Historique de Saint-Boniface, Fonds Ritchot, 0287 / 155 / 1.

Ritchot, Récit : les papiers de Ritchot contiennent également un carnet qui comporte un récit non daté qui aborde les débuts de l'évolution de la résistance. (Une excellente transcription de ce qui précède a été préparée par Alfred Fortier et publiée dans le Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, 1998-1999-Numéro 1). L'original, cependant, a dû être consulté, car Fortier, comme tant d'autres, a eu des difficultés avec l'écriture complexe de Ritchot.

VOIR ÉGALEMENT

Mailhot, Philippe R. 1986. « *Ritchot's Resistance; Abbé Noël Joseph Ritchot and the Creation and Transformation of Manitoba* » PhD Diss. University of Manitoba

Stanley, George F. 1972. *Louis Riel*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson. Il convient également de noter que l'ébauche originale des *Notes sur le Nord-Ouest* de Ritchot se trouve à la ASHSB susmentionnée, Fonds CACRSB, Série Alexandre Antonin Taché, T7531-7546.